



PACTE DU
POUVOIR
DE VIVRE

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

Les propositions
du Pacte du Pouvoir de Vivre

L'EUROPE DU POUVOIR DE VIVRE ET D'AGIR

Plus que jamais, solidarité et humanisme sont à même de tirer le projet européen vers de nouvelles ambitions. Les 61 organisations membres du Pacte du Pouvoir de Vivre portent ainsi le projet d'une Europe qui protège, qui accompagne et qui partage. Elles agissent ainsi contre les idées qui promeuvent le repli, l'exclusion et la résignation défendues par l'extrême droite. Elles portent au contraire l'ambition que chacun puisse vivre dignement dans un environnement sain, exercer ses droits et ses libertés, participer à la vie de la cité et ainsi, contribuer, ensemble, à faire société.

Protéger les citoyen.nes européen.nes des impacts écologiques en cours, des dérives de la mondialisation, des attaques contre la démocratie aux portes de l'Europe et en son sein. Protéger les plus modestes et les plus fragiles touchés par la pauvreté, la crise du logement, l'absence d'accès aux soins, à la santé, à l'éducation ou dans l'incapacité de se déplacer. Protéger les migrants, réfugiés ou non, encore sur le chemin de l'Europe ou déjà sur le territoire européen.

Partager les richesses pour que les plus aisés et les grandes entreprises contribuent davantage à l'effort budgétaire à déployer. Partager les ressources pour éviter tout accaparement des terres, de l'eau ou des minerais. Partager le pouvoir car la démocratie est l'affaire de toutes et tous, et chacun d'entre nous doit être en mesure de participer à la vie publique.

Accompagner les ménages, les entreprises, les territoires dans la transition écologique en garantissant la justice sociale. Accompagner chacune et chacun à hauteur de ses besoins pour que la transition écologique soit bénéfique à toutes et tous et ne laisse personne de côté. Accompagner chaque citoyen et chaque citoyenne pour rendre accessible les solutions - logement, mobilité, alimentation, énergie - au quotidien.

Notre projet européen commun et cohérent allie transition écologique, justice sociale et renouveau démocratique. L'Europe du pouvoir de vivre et d'agir, garante de nos droits et de notre avenir, est possible. Lui donner corps est l'objet de ce document.



SOMMAIRE

AXE 1

4

UNE EUROPE ÉCOLOGIQUE QUI AMÉLIORE LE QUOTIDIEN DE TOUTES ET TOUS

| | |
|--|---|
| Pour une transition écologique accessible au quotidien | 5 |
| Concrétiser les avancées du Green Deal | 7 |
| Plus d'ambition pour mieux protéger les Européen.nes | 9 |

AXE 2

10

UNE EUROPE SOCIALE QUI PROTÈGE, QUI ACCUEILLE ET QUI ACCOMPAGNE

| | |
|---|----|
| L'Europe, alliée dans la conquête de nouveaux droits | 11 |
| Une Europe qui accompagne les travailleuses et les travailleurs | 15 |
| Politique migratoire : dignité et partage de la solidarité | 16 |

AXE 3

16

UNE EUROPE QUI (SE) DONNE LES MOYENS D'AGIR

| | |
|---|----|
| Se doter de ressources propres par plus de justice fiscale | 17 |
| Adapter les règles budgétaires européennes aux défis contemporains | 19 |

AXE 4

19

UNE EUROPE DÉMOCRATIQUE

| | |
|---|----|
| La démocratie européenne ne s'achète pas | 20 |
| La démocratie européenne fondée sur un Parlement renforcé | 21 |
| Une démocratie européenne partagée par tous | 22 |
| Une démocratie renforcée par la participation citoyenne | 22 |
| Une démocratie européenne forte de sa jeunesse | 23 |
| Une démocratie européenne confrontée au défi numérique | 23 |



INTRODUCTION

La mandature 2019-2024 a été marquée par des crises qui ont profondément bouleversé les sociétés européennes et leurs institutions. Elles ont, dans le même temps, permis de remobiliser l'Europe autour d'enjeux communs majeurs, et ouvert ou accentué des fractures sociales, écologiques et démocratiques.

Ainsi la crise du Covid-19 a poussé l'Union Européenne à élaborer en un temps record une politique commune en matière de vaccins et ensuite à emprunter ensemble afin de financer un plan de relance ambitieux "Next generation EU". Face à l'agression de l'Ukraine par la Russie en 2022, l'Europe a coordonné et impulsé une stratégie pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles russes notamment par le paquet "RePowerEU". La guerre en Ukraine a également démontré une grande solidarité des États dans le soutien à l'Ukraine comme dans la politique de sanction de la Russie. Par ailleurs, le Pacte vert européen a constitué un acte fort pour inscrire l'ambition écologique européenne dans le calendrier politique et impulser l'engagement des États membres alors même que l'ensemble du continent européen a subi de manière accrue les impacts du changement climatique via des inondations, sécheresses, pics de chaleur et incendies dévastateurs. Premières victimes du changement climatique, les femmes, hommes et enfants en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale - menacés de l'être - sont aussi nombreux qu'en 2019. 95 millions de personnes sont ainsi concernées, plaçant l'Europe bien loin de ses objectifs à 2030 dans ce domaine, et près d'un travailleur européen sur dix dispose d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté malgré l'adoption en 2022 de la directive sur les salaires minimums dans l'UE.

Dans le même temps, le paysage politique européen s'est assombri. Plusieurs pays européens ont vu l'arrivée au pouvoir de populismes d'extrême droite ou vu l'extrême droite s'installer durablement dans leur paysage électoral. Ces populismes qui ne proposent rien d'autre que le repli sur soi et le rejet de l'autre, représentent un danger alors même que les enjeux sociaux et que le défi écologique restent entier à la fois pour garantir une transition juste et pour éviter tout recul comme le laissent

envisager certains votes au Parlement européen en 2023. En effet, à l'approche des futures élections européennes du mois de juin 2024, le Pacte Vert européen semble fragilisé. Les 32 dispositions législatives mises en place depuis deux ans, et les 37 autres encore en négociation à Bruxelles, sont l'objet d'attaques politiques depuis plusieurs mois, construisant de nouveau une opposition entre écologie et social.

C'est dans ce contexte extrêmement singulier, bien éloigné de l'élection précédente, que les citoyens et citoyennes sont appelés au vote le 9 juin 2024.

Les enjeux du prochain mandat européen sont de taille. Le Pacte Vert doit désormais se concrétiser pour engager l'Europe dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité et protéger les européens des impacts des bouleversements écologiques. Ceci implique un accompagnement massif des ménages, des entreprises, des territoires et donc des moyens financiers accrus et ciblés pour que le surcoût de la transition ne pèse pas sur les plus modestes. Pour le Pacte du Pouvoir de Vivre, trois facteurs majeurs pourraient entrer en opposition à cette ambition : d'une part, des règles budgétaires européennes qui empêcheraient les investissements nécessaires dans notre avenir, d'autre part l'accroissement des inégalités et un niveau de pauvreté important au sein de la population et enfin la montée des extrêmes à droite de l'échiquier politique européen qui entraîne un glissement politique freinant le développement des projets européens, et en particulier du Green Deal.

Se dessine ainsi le risque d'une tension, entre une austérité financière anachronique fragilisant la solidarité en Europe et un discours politique qui oppose certaines catégories d'européens aux enjeux climatiques, dans un populisme court-termiste.

C'est dans ce contexte que le Pacte du Pouvoir de Vivre rassemble ici des propositions démontrant qu'une Europe du pouvoir de vivre et d'agir est possible.



AXE 1

UNE EUROPE ÉCOLOGIQUE QUI AMÉLIORE LE QUOTIDIEN DE TOUTES ET TOUS

La mise en place du Green Deal lors de la précédente mandature est une étape importante permettant de donner un cadre commun aux États sur la transition écologique. Tant l'objectif de réduire de 55% les émissions à 2030 et d'atteindre la neutralité carbone à 2050 que la loi sur la restauration de la Nature témoignent d'un engagement important de l'Union européenne.

Reste toutefois un certain nombre de marges de progrès et d'écueils à éviter pour garantir une cohérence d'ensemble de l'engagement écologique européen et pour rendre la transition réellement juste et accessible à toutes et tous.

Sur la mandature 2019-2023, les objectifs de réduction de gaz à effet de serre fixés en 2009 à l'horizon 2020 ont été atteints. Notons cependant que la Cour des Comptes européenne estime que cet objectif n'aurait pas été atteint sans les crises exogènes survenues en 2008-2009 (crise des subprimes) et 2020 (crise de la COVID-19)

entraînant respectivement une chute de la consommation en biens et en énergie.

Néanmoins les défis restent importants tant sur le climat, la biodiversité que sur la justice sociale : les plans climat proposés par les États membres restent par exemple insuffisants en matière d'objectifs climat, d'économies d'énergies, d'énergies renouvelables, et de financements comme en matière de justice sociale¹; le règlement sur les pesticides a été rejeté par le Parlement fin 2023, et coupe court à toute réglementation sur le sujet; le financement de la transition n'est pas encore garanti sur le long terme.

L'Europe est donc face à un triple défi :

- Concrétiser les avancées existantes du Green Deal.
- Maintenir son ambition sur le reste des enjeux de ce plan.
- Faire de la transition écologique une réalité au quotidien pour tou.te.s les Européen.nes, sans laisser personne de côté.

1 POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ACCESSIBLE AU QUOTIDIEN



Une énergie verte abordable

En matière d'énergie, l'Union européenne est face à un triple défi : atténuer ses émissions de gaz à effet de serre, tendre vers l'indépendance énergétique et maintenir un prix de l'énergie accessible pour les Européen.nes.



Pour cela, les États membres doivent intégrer les enjeux de sobriété dans toutes les politiques publiques et déployer massivement les énergies renouvelables pour atteindre 50% d'énergie renouvelable d'ici 2030. Les financements européens doivent soutenir les projets locaux, au plus près des citoyen.nes.



1 <https://reseauactionclimat.org/les-plans-energie-climat-des-27-etats-membres-de-leurope-sont-ils-a-la-hauteur/>



AXE 1

UNE EUROPE ÉCOLOGIQUE QUI
AMÉLIORE LE QUOTIDIEN DE
TOUTES ET TOUS



Une alimentation saine accessible à toutes et tous

Réprésentant près d'un tiers du budget européen, la politique agricole commune (PAC) est un pilier des politiques européennes en matière d'agriculture comme d'alimentation.

La PAC votée en 2022 pour les années 2023-2027 a manifesté des intentions écologiques en consacrant 25% des aides du premier pilier² à des éco-régimes mais cela reste largement insuffisant pour transformer les modèles agricoles, garantir une alimentation saine pour toutes et tous, un revenu décent à la majorité des agriculteurs et ainsi faire un bon usage de l'argent public. L'Union européenne doit changer de paradigme et accompagner la transition agro-écologique juste, notamment en ciblant mieux les aides publiques et en particulier pour les éco-régimes.

Le dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture européenne lancé par la Commission européenne en janvier 2024 devra se montrer à la hauteur des défis posés par la crise agricole actuelle.



Le Pacte soutient la mise en place d'une politique agricole et alimentaire en cohérence avec les défis écologiques et sociaux : une conditionnalité écologique et sociale des aides, le soutien massif aux systèmes les plus vertueux dont l'agriculture biologique et à la réduction de la dépendance aux pesticides et aux engrais de synthèse. L'Europe doit également avancer concrètement sur les « mesures miroirs » qui permettent de ne pas importer des aliments produits avec des substances interdites sur le continent, afin de protéger la santé des consommateurs, l'environnement et les agriculteurs des importations déloyales.



Le Pacte du Pouvoir de Vivre attend du futur Parlement européen qu'il inscrive à l'ordre du jour une initiative européenne visant à fixer des objectifs quantifiés de réduction de la consommation de protéines animales au profit des protéines végétales produites en Europe.



La mobilité durable partout, pour toutes et tous

L'objectif climatique pour le secteur des transports est élevé : les émissions doivent baisser de 55% d'ici à 2030. Pourtant le transport est le seul secteur qui ne voit pas ses émissions diminuer. A ce défi écologique se conjugue la question sociale puisque la voiture devient une source de fragilité financière (carburant, achat, réparations...) pour un nombre grandissant d'Européennes qui n'ont pas le choix pour leurs déplacements quotidiens.



Pour le Pacte du Pouvoir de Vivre, l'Europe doit investir massivement dans les alternatives à la voiture et offrir des solutions concrètes de mobilité durable à chacun à un coût abordable, quel que soit son lieu de vie.

Cela passe par:

- L'investissement massif dans le ferroviaire partout sur le territoire européen.
- La mise en place d'un ticket mobilité durable à l'échelle européenne à travers une formule d'abonnement aux transports collectifs en s'inspirant de ce qui a déjà été mis en place en Allemagne et dont les premiers retours d'expériences confirment la pertinence environnementale et sociale.





AXE 1

UNE EUROPE ÉCOLOGIQUE QUI
AMÉLIORE LE QUOTIDIEN DE
TOUTES ET TOUS



Des logements rénovés dans toute l'Europe

La précarité énergétique est un fléau et alimente la crise du logement qui touche des millions de citoyen.nes en Europe. 42 millions de personnes, soit 9,3 % des citoyen.nes de l'Union, n'ont pas pu chauffer convenablement leur logement en 2022. La rénovation thermique des logements est donc une priorité absolue, à la fois écologique - en écho aux objectifs du Green Deal - sociale et sanitaire, qui doit mobiliser l'Union européenne.



Le Pacte du pouvoir de vivre propose le lancement d'un plan Marshall pour soutenir le développement d'une vague de rénovations ou auto-réhabilitations thermiques des logements abordables (logements sociaux et logements abordables privés). Cela doit permettre de réduire massivement les émissions de gaz à effet de serre tout en sortant des millions de ménages des passoires énergétiques, en tenant compte de leur nécessaire participation.



Accompagner les travailleurs et travailleuses dans un monde qui change

Tous les territoires, tous les secteurs et donc une grande majorité de travailleurs et travailleuses Européens seront concernés par les transformations écologiques à venir aussi bien dans l'industrie que dans les services ou encore dans l'agriculture, comme l'indique le pacte sur les compétences adopté en 2020.



L'Europe doit les accompagner en donnant un cadre stratégique clair à cette évolution des métiers et des compétences et en donnant des leviers à chacune et chacun pour mener les changements personnels et professionnels à venir (formation tout au long de la vie par exemple).

2 CONCRÉTISER LES AVANCÉES DU GREEN DEAL



1000 milliards d'euros pour la transition

Pour atteindre ses objectifs, l'Union européenne s'est engagée à consacrer au moins 20% de son budget 2014-2020 à l'action pour le climat. Pour le budget 2021-2027, ce pourcentage est passé à 30%³, soit environ 87 milliards d'euros par an. Néanmoins il faudra encore davantage de financements publics et privés pour atteindre l'ambition : la Commission européenne estime le besoin d'investissements à 620 milliards d'euros par an jusqu'en 2030.



Pour le Pacte du Pouvoir de Vivre, cette augmentation du budget dédié au climat et à la biodiversité, doit ainsi passer à la fois par un plan d'investissement de 1000 milliards d'euros d'ici à 2030 pour accompagner tous les secteurs économiques et les territoires, et par la suppression de tous les financements aux énergies fossiles et de tous les financements défavorables à la biodiversité.



³ « Le budget à long terme de l'UE ». In : Europa.eu [En ligne]. [s.l.] : European Council, 2023. Disponible sur : < <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/eu-long-term-budget/> > (consulté le 27 juillet 2023)



AXE 1

UNE EUROPE ÉCOLOGIQUE QUI
AMÉLIORE LE QUOTIDIEN DE
TOUTES ET TOUS



Garantir la mise en oeuvre de la loi sur la restauration de la Nature

La biodiversité est un facteur important dans la lutte contre le changement climatique mais c'est aussi un enjeu à part entière. Autant que le climat, elle doit devenir une priorité majeure pour l'Europe.

Alors que 80% des écosystèmes européens sont en mauvais état, le règlement sur la «restauration de la nature» fixe notamment les objectifs de restaurer «au moins 20%» des zones terrestres et maritimes de l'UE d'ici à 2030, de couvrir au moins 10% de la surface agricole avec des

«caractéristiques paysagères à haute diversité» d'ici 2030, ou encore d'augmenter la superficie nationale totale des espaces verts urbains d'au moins 3% d'ici 2040 et de 5% d'ici 2050. Contre toute attente, fin mars 2024, l'adoption définitive du règlement n'a pas eu lieu et la loi subit un revers.

 Le Pacte du Pouvoir de Vivre demande que la loi soit définitivement adoptée avant l'été. Il s'agira ensuite de garantir sa mise en oeuvre notamment via des financements à la hauteur et ciblés vers les secteurs à même de préserver ces espaces.



Accompagner les ménages : augmenter le fonds social pour le climat

Selon une enquête BVA et Fondation Jean Jaurès, 68% des français pensent que la transition vers une économie sobre en carbone ne peut se faire que si on s'attaque en même temps aux inégalités (novembre 2023). Le fonds social pour le climat, doté de 86 milliards d'euros sur la période 2026-2032, sera insuffisant pour faire face à l'augmentation de la facture énergétique des ménages européens liée à la mise en place d'un nouveau marché carbone, élargi aux secteurs du transport et du chauffage.

 Pour le Pacte du Pouvoir de vivre, il est nécessaire d'augmenter le fonds social pour le climat. Il s'agit de faire en sorte que la transition ne pèse pas sur les ménages et notamment les plus pauvres, de prioriser l'accompagnement des ménages les plus modestes. Son démarrage devrait également être avancé, 2026 étant trop tardif par rapport au démarrage du marché carbone européen sur les carburants et le chauffage à partir de 2027, qui va faire augmenter les prix de l'énergie pour les ménages.



Accompagner les travailleur.euses : élargir le fonds de transition juste

La transition écologique va bousculer les dynamiques d'emplois dans toute l'Europe, en créant certains emplois et en supprimant d'autres. Une forte diversité de territoires et de secteurs seront concernés. Nous plaignons, comme l'OIT, pour une transition écologique juste. L'Europe agit déjà en la matière, mais les dispositifs actuels sont encore trop partiels pour un accompagnement à la hauteur des enjeux.

 Le Pacte du Pouvoir de Vivre soutient une augmentation du fonds de transition juste et son élargissement pour accompagner toute l'économie et tous les travailleurs et toutes les travailleuses qui seront concernés par ces évolutions dans leur métier et leur vie professionnelle.





AXE 1

UNE EUROPE ÉCOLOGIQUE QUI
AMÉLIORE LE QUOTIDIEN DE
TOUTES ET TOUS

3 PLUS D'AMBITION POUR MIEUX PROTÉGER LES EUROPÉEN.NES



Un objectif de réduction des gaz à effet de serre ambitieux pour 2040

L'Union européenne s'est fixée des objectifs climatiques à 2030 et à 2050. Or sans point de passage entre les deux, les trajectoires sont plus difficiles à maintenir. Le 6 février 2024, la Commission a ainsi recommandé des objectifs de réduction des émissions intermédiaire à 2040.



Pour le Pacte du Pouvoir de Vivre, l'Union européenne doit en effet adopter un objectif Climat 2040 en brut ambitieux, en priorisant les mesures d'atténuation. Il s'agit de ne pas miser à outrance sur ses puits de carbone (forêts, terres etc) pour capter du carbone alors qu'ils perdent en capacité d'absorption. Cet objectif 2040 est crucial, il déterminera les futures législations climatiques européennes.



Plan de sobriété énergétique : réduire l'empreinte et la facture des ménages

Selon Negawatt, des mesures transverses de sobriété dans toutes les politiques européennes pourraient permettre de réduire jusqu'à 55% la consommation d'énergie finale d'ici 2050.



Le Pacte du Pouvoir de Vivre soutient la nécessité pour l'Europe de se doter d'un plan de sobriété énergétique pour réduire l'impact de la consommation des citoyen.nes et, par là même, réduire la facture des ménages en matière de consommation.



Pesticides : ne pas abandonner l'ambition pour protéger la santé des citoyen.nes et l'environnement

Le récent rejet du règlement sur l'utilisation durable des pesticides (règlement SUR) qui visait à réduire de moitié l'usage des pesticides d'ici 2030 marque un recul important pour la transition agroécologique et un risque majeur pour l'environnement et la santé des européens. Plus d'un tiers des masses d'eau sont contaminées par les pesticides selon l'Agence européenne pour l'environnement. La pollution généralisée de l'environnement par les pesticides doit pousser les Etats à agir et le Parlement à se ressaisir pour protéger la santé des citoyen.nes et des écosystèmes.



Le règlement SUR n'ayant plus d'avenir, le Parlement doit impérativement se mobiliser à travers la réforme de la PAC ou encore rapidement sur la directive sur les sols pour maintenir une ambition importante de réduction de l'usage des pesticides en agriculture.





AXE 1

UNE EUROPE ÉCOLOGIQUE QUI
AMÉLIORE LE QUOTIDIEN DE
TOUTES ET TOUS



Pour un plan d'adaptation au changement climatique

Le 24 février 2021, la Commission a présenté la nouvelle stratégie de l'Union européenne sur l'adaptation au changement climatique. La stratégie ne présente cependant pas d'objectifs contraignants au niveau européen, les solutions apportées à l'adaptation climatique restent donc principalement des décisions nationales. L'adaptation au changement climatique doit pourtant devenir centrale dans les politiques européennes. Il s'agit d'ores et déjà, et sans réduire l'effort à faire en termes d'atténuation, de préparer nos sociétés à une température globale plus élevée : faire évoluer les usages de l'eau et s'assurer de leur partage équitable, en végétalisant les villes, en développant une industrie et des secteurs économiques plus résilients, comme en agriculture par exemple.



Pour le Pacte du Pouvoir de Vivre, l'Europe doit adopter un plan européen d'adaptation au changement climatique qui s'appuie sur les solutions fondées sur la nature et redonne du pouvoir d'agir aux personnes selon les modèles de l'économie sociale, pour transformer l'économie et les territoires.

AXE 2

UNE EUROPE SOCIALE QUI PROTÈGE, QUI ACCUEILLE ET QUI ACCOMPAGNE

1 L'EUROPE, ALLIÉE DANS LA CONQUÊTE DE NOUVEAUX DROITS



Pour une politique européenne de lutte contre la pauvreté

En 2021, la Commission européenne a fixé des objectifs pour le socle européen des droits sociaux d'ici 2030 : 78% des 20-64 ans doivent bénéficier d'un emploi, 60% des adultes doivent participer à des activités de formation, et sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale les 15 millions de personnes concernées. Les participants au Forum social de Porto en mai 2023, parmi lesquels le Commissaire Nicolas Schmit, ont réaffirmé leur volonté de concrétiser ce socle social européen.

Atteindre ces objectifs et mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux suppose un engagement fort et constant mêlant une grande volonté politique et des moyens financiers à la hauteur.

Le Pacte du Pouvoir de Vivre demande à l'Union européenne de promouvoir la convergence sociale entre les États membres notamment en leur recommandant la ratification de la Charte sociale européenne révisée, en particulier l'article 30 sur le droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dans le but de ne laisser personne de côté.

Le Pacte du Pouvoir de Vivre demande également à l'Union européenne de développer de nouveaux indicateurs européens de pauvreté et d'exclusion sociale prenant davantage en compte toutes les dimensions de la pauvreté et d'y associer des personnes en situation de pauvreté.

Le Pacte du Pouvoir de Vivre demande à l'Union européenne et aux États membres que l'impact de toute nouvelle loi et politique publique soit évaluée sur les 10 % les plus pauvres de la population et au regard des objectifs de développement durable.

Le Pacte du Pouvoir de Vivre demande à l'Union européenne et aux États membres de se préoccuper des dysfonctionnements et abus administratifs, des discriminations et du non-recours aux droits et d'intégrer cette préoccupation dans la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux.

Par ailleurs, le Pacte du Pouvoir de Vivre considère indispensable que soit maintenu au Parlement européen l'intergroupe « Grande pauvreté – Droits de l'Homme ».

AXE 2

UNE EUROPE SOCIALE QUI
PROTÈGE, QUI ACCUEILLE ET
QUI ACCOMPAGNE



Pour un revenu minimum garanti européen

Sortir 15 millions de personnes de la pauvreté nécessite d'offrir aux personnes concernées les conditions d'une vie digne. Ces millions d'Européen.nes ne parviennent pas à assurer leurs besoins essentiels : manger, se déplacer, se loger, se soigner. 3 Européen.nes sur 10 s'estiment précaires.



Le Pacte du pouvoir de vivre propose l'adoption d'une législation contraignante pour l'instauration d'un revenu minimum garanti européen, accessible dès la majorité et dont le montant permette aux millions de personnes concernées de subvenir à leurs besoins premiers (logement, alimentation, soins notamment).



Logement : un plan européen d'investissement dans le logement abordable et social

En Europe, 64 millions de personnes consacrent une part trop importante de leurs ressources à leur logement, 19 millions de personnes vivent dans des logements dégradés et 895 000 personnes au moins sont sans-abri. La crise du logement est aiguë partout en Europe.

L'accès à un logement adéquat est un droit fondamental qui doit être considéré comme une condition préalable à l'exercice des autres droits fondamentaux ainsi qu'à une vie dans des conditions dignes. L'Union européenne et les Etats membres doivent agir en vertu du point 19 du socle des droits sociaux consacré au droit à un logement digne pour tous. Le déficit annuel d'investissement dans le logement social et abordable atteint 57 milliards d'euros.



Le Pacte du Pouvoir de vivre porte la nécessité de soutenir activement la production de logements abordables et très abordables grâce à un plan d'investissement lié aux fonds de cohésion et des fonds d'investissement de la Banque Européenne d'Investissement.



Il faut également mettre fin au sans-abrisme grâce au modèle du Logement d'abord en renforçant le cadre de coopération et de financement au sein de la Plateforme Européenne de lutte contre le sans-abrisme.



Santé : concrétiser la couverture santé universelle européenne

L'accès aux soins dans toutes ses dimensions est un droit essentiel. La crise de la Covid a fait émerger le principe directeur d'Europe de la santé, qu'il faut faire perdurer en concrétisant la stratégie européenne en matière de santé notamment en matière d'accessibilité.



Le Pacte du Pouvoir de vivre porte la nécessité de concrétiser la couverture sanitaire universelle pour que chaque Européenne et chaque Européen puisse avoir accès aux services de santé dont il et elle a besoin quels que soient son lieu de vie et ses moyens financiers. Ce dispositif doit couvrir tous les besoins essentiels de santé, y compris la prévention.



AXE 2

UNE EUROPE SOCIALE QUI
PROTÈGE, QUI ACCUEILLE ET
QUI ACCOMPAGNE



Garantir l'accessibilité universelle aux personnes handicapées

80 millions de citoyen.nes européen.nes sont en situation de handicap. L'accessibilité aux infrastructures, aux transports, au logement, au numérique est pour elles et eux un combat du quotidien. Ce faisant, l'Union européenne ne respecte pas la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000) qui interdit toute discrimination fondée sur un handicap.



Le Pacte du Pouvoir de Vivre propose que l'Europe investisse à hauteur des besoins dans l'accessibilité des personnes handicapées aux transports, bâtiment, numérique, logements... dans l'objectif de faire de l'autonomie des personnes une réalité.



Pour une carte européenne du handicap

En septembre 2023, la Commission européenne a fait une proposition pour faire valoir la reconnaissance mutuelle du handicap. L'objectif est de faire bénéficier les personnes handicapées des mêmes droits dans chacun des États membres dans les domaines de la culture, des loisirs, du sport et des transports.



Le Pacte du Pouvoir de Vivre soutient l'adoption de la carte européenne du handicap pour assurer une reconnaissance mutuelle des personnes en situation de handicap en lui donnant une plus grande ambition avec l'intégration de la portabilité des droits.



Reconnaître les organisations à but non lucratif dans le droit européen

Les organisations à but non lucratif, et en particulier les acteurs de l'ESS, sont des acteurs majeurs de l'accès aux droits et de l'accompagnement des personnes partout en Europe. Ces acteurs sont garants d'une transition juste, c'est-à-dire qui assure une réponse aux besoins de toutes et tous, et à l'émancipation des citoyens et citoyennes. Les 2,8 millions d'entreprises et d'organisations de l'ESS pourvoient 13,6 millions d'emplois payés. L'Union

européenne ne reconnaît pas pleinement ces organisations, limitant ainsi leur portée d'action et leur développement.



Le Pacte du Pouvoir de Vivre demande à ce que les organisations de l'ESS soient pleinement reconnues par le droit européen pour qu'elles puissent poursuivre et pérenniser leur engagement en faveur des solidarités.



Adopter une définition commune des violences faites aux femmes

En vigueur depuis le 1er octobre 2023 dans l'Union européenne, la convention d'Istanbul établit un cadre général pour lutter contre les violences à l'encontre des femmes et des filles. Tous les États membres de l'Union européenne ont signé la convention, or seulement 22 d'entre eux sur 27 l'ont ratifiée alors qu'au sein de l'Union européenne, une femme sur 20 a déjà été victime de viol depuis ses 15 ans. Un chiffre alarmant qu'il faut pourtant considérer comme en dessous de la réalité, au vu des nombreux freins à la reconnaissance de ce crime.



Le Pacte du Pouvoir de Vivre demande d'aller plus loin dans la volonté de définitions et sanctions communes des violences sexistes et sexuelles au sein de l'Union européenne, via un amendement à la directive adoptée le 6 février 2024 au Parlement européen, pour ajouter une définition du viol caractérisé dès lors que la victime ne consent pas à l'acte sexuel.



AXE 2

UNE EUROPE SOCIALE QUI
PROTÈGE, QUI ACCUEILLE ET
QUI ACCOMPAGNE



Inscrire l'IVG dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE

Une femme meurt toutes les 9 minutes des suites d'un avortement illégal. Dans plusieurs Etats membres, le droit à l'interruption volontaire de grossesse est remis en cause et menacé. L'Europe doit donner un signal fort et être garante de ce droit fondamental pour toutes les femmes.



Le Pacte du Pouvoir de Vivre souhaite que soit inscrit le droit à l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) et à la contraception dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne pour en garantir un accès sûr, légal et inconditionnel partout en Europe.



Renforcer les sanctions à l'égard des Etats membres pratiquant des discriminations à l'égard de la communauté LGBTQIA+

Les droits des personnes LGBTQIA+ sont très inégaux entre les Etats membres et il n'y a pas de législation permettant d'annihiler ces différences et de reconnaître leurs droits à la fois en termes d'union pour les couples homosexuels et pour l'autodétermination de genre. L'Union européenne ne reconnaît pas pleinement ces organisations, limitant ainsi leur portée d'action et leur développement.



Le Pacte du Pouvoir de vivre demande la mise en place d'une législation européenne sur le sujet qui permette de reconnaître ces droits et d'identifier des sanctions en cas de non respect de ces droits.



Faciliter la convergence des législations sur la PMA et garantir l'établissement de la filiation pour l'ensemble des situations familiales

Si l'accès à la PMA est aujourd'hui garanti pour les couples hétérosexuels, son accès est très différent d'un Etat membre à l'autre pour les couples homosexuels composés de deux femmes et pour les femmes célibataires.



Le Pacte du Pouvoir de Vivre demande à l'Union européenne, dans le cadre de la liberté de circulation et d'établissement, de faciliter une convergence des législations et des situations individuelles concernant la PMA, quelle que soit la situation des parents et particulièrement de sécuriser l'établissement de la filiation pour l'ensemble des situations familiales.

AXE 2

UNE EUROPE SOCIALE QUI
PROTÈGE, QUI ACCUEILLE ET
QUI ACCOMPAGNE

2 UNE EUROPE QUI ACCOMPAGNE LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS



150 millions d'euros par an pour soutenir les garanties d'emploi territorialisées

L'Europe compte 13 millions de chômeurs. L'Union européenne peut agir pour accompagner les personnes sans emploi, et en particulier de longue durée, à retrouver un travail. Si l'emploi ne protège pas toujours de la précarité, garantir un droit effectif à l'emploi demeure l'un des premiers leviers pour lutter plus efficacement contre les situations de pauvreté.



Le Pacte du Pouvoir de vivre souhaite que l'Union européenne accompagne les initiatives de garantie d'emploi territorialisées contre le chômage de longue durée en Europe (comme les territoires Zéro chômeur de longue durée) via un fonds européen dédié doté de 150 millions d'euros par an comme le propose le rapport du Comité européen des régions voté à l'unanimité en mai 2023.



Garantir la portabilité des prestations chômage aux travailleurs et travailleuses européens jusqu'à expiration des droits

Dans certains Etats membres, les personnes sans emploi peuvent bénéficier de prestations chômage. Lorsqu'ils sont en situation de mobilité intra-européenne, rien ne leur garantit de pouvoir en bénéficier alors même qu'ils ont a priori les mêmes besoins que dans leur pays de résidence précédent.



Le Pacte du Pouvoir de Vivre demande que l'Union européenne puisse garantir aux travailleurs européens en situation de mobilité au sein de l'UE la possibilité de conserver les prestations chômage acquises dans l'Etat membre de dernier emploi jusqu'à expiration de leurs droits dans le pays où ils ont été acquis.



Mettre en place une garantie pour les personnes en situation de handicap

En 2020, le taux d'emploi des personnes handicapées était inférieur de 30% à celui des personnes non handicapées. L'inclusion des personnes handicapées reste un défi majeur sur lequel l'Europe peut et doit agir.



Le Pacte propose la mise en place d'une garantie pour l'emploi et les compétences des personnes en situation de handicap, à l'instar de la garantie jeunes qui a fait ses preuves. Il s'agit ainsi de fournir un financement et un soutien pour que les personnes handicapées aient un accès égal à l'éducation, à la formation et aux opportunités d'emploi, y compris à l'auto-emploi et à l'entrepreneuriat. La garantie devrait également offrir un soutien pour que chaque programme de formation et de développement des compétences soit pleinement inclusif et accessible.



AXE 2

UNE EUROPE SOCIALE QUI
PROTÈGE, QUI ACCUEILLE ET
QUI ACCOMPAGNE

3 POLITIQUE MIGRATOIRE : DIGNITÉ ET PARTAGE DE LA SOLIDARITÉ

Le Parlement Européen s'est prononcé pour l'ouverture de négociations inter-institutionnelles sur le Pacte sur la migration et l'asile en discussion depuis 2019. L'accord obtenu le 20 décembre 2023 entre la Commission européenne, le Conseil et le Parlement européen porte sur cinq règlements clés⁴.

Face à la montée des nationalismes partout en Europe et les tensions géopolitiques aux frontières

de l'Europe, de nombreux pays durcissent, avant même l'adoption du texte européen, leur politique migratoire (exemple : en France et en Allemagne).

L'accord soumis au vote 2024 n'améliore pas les conditions d'accueil et l'accès aux droits des exilés. Le Pacte du Pouvoir de Vivre tient malgré tout à rappeler la nécessité d'un changement de paradigme en matière de politique migratoire, qui s'appuie sur les principes de dignité et d'intégration.



Réfugiés : augmenter l'engagement européen en matière de ré-installation

A ce jour, plus de 2 millions de personnes réfugiées se trouvant actuellement dans des pays de premier asile, ont été identifiées par le Haut-commissariat des Nations unies comme nécessitant d'être ré-installées (c'est-à-dire admises durablement dans un autre Etat en capacité de les protéger). La politique de réinstallation dépend de l'engagement de chaque Etat qui forme ensuite l'engagement global de l'Union. Cet engagement

collectif, portant sur 60 735 places sur deux ans (2024-2025), est aujourd'hui insuffisant.

Le Pacte du Pouvoir de Vivre demande une augmentation de l'engagement de l'Europe en matière de réinstallation ce qui impliquerait que tous les pays prennent leur juste part pour accueillir les personnes réfugiées. Ces voies légales doivent étendre l'espace de protection et non pas le déplacer à travers des politiques d'externalisation de l'asile.



Sauvetage en mer : partager la solidarité

En 10 ans, plus de 27 000 personnes - enfants, femmes et hommes - sont mortes en essayant de rejoindre le continent européen. Ces drames humains insoutenables doivent mobiliser sans relâche les institutions européennes et nationales.

Pour le Pacte du Pouvoir de Vivre, cela passe à la fois par la création d'une force européenne de sauvetage en mer pour coordonner les actions de secours au niveau européen et par la nécessité de mettre fin à la criminalisation de la société civile qui vient en aide aux migrants, l'aide apportée pouvant donner lieu à des poursuites pénales dans certains pays de l'Union.



Appliquer pleinement le régime d'asile européen

Les règles en matière d'asile sont certes harmonisées au sein de l'Union européenne mais leur application diverge beaucoup entre les Etats, et la Commission européenne peine à sanctionner fermement certaines violations flagrantes et répétées du droit européen. Certaines normes devraient

par ailleurs être ajustées pour permettre une meilleure protection des droits fondamentaux.

Pour le Pacte du Pouvoir de Vivre, il est nécessaire de garantir une mise en œuvre harmonisée du régime d'asile européen commun et d'adopter des normes communes exigeantes en la matière.

⁴ Le règlement sur les procédures d'asile, le règlement relatif à la gestion de l'asile et de la migration, le règlement sur le filtrage, le règlement régissant les situations de crise migratoire et les cas de force majeure et le règlement Eurodac



AXE 3

UNE EUROPE QUI (SE) DONNE LES MOYENS D'AGIR

1 SE DOTER DE RESSOURCES PROPRES PAR PLUS DE JUSTICE FISCALE

Afin d'atteindre ses objectifs climatiques et environnementaux, l'Union européenne a décidé d'allouer près de 1 000 milliards d'euros sur 10 ans à la transition écologique. Elle prévoit dans l'ensemble d'allouer 30% de son budget annuel aux investissements verts d'ici 2030. Pourtant ces budgets sont encore insuffisants comme le souligne la Commission européenne elle-même dans son rapport de prospective stratégique de juillet 2023 : l'Europe aura besoin de 620 milliards d'euros supplémentaires par an pour mettre en œuvre la transition écologique⁵ soit 6 fois plus qu'actuellement. S'ajoutent les besoins liés à la modernisation des réseaux électriques, à la protection sociale ou encore à la défense...

L'Europe n'a plus le choix : elle doit se donner les moyens financiers pour agir et rendre concrètes ses ambitions.

L'Union européenne ouvre d'ores et déjà le chantier du développement de ses ressources propres mais doit l'accélérer en tenant compte de deux principes : la justice sociale et la cohérence écologique.

Il est également essentiel de veiller à ne pas développer uniquement les ressources propres de l'Union afin de rembourser la dette commune contractée durant la crise. Le besoin d'investir dans un avenir social et écologique est une priorité.



Mettre en place un impôt progressif sur les grandes fortunes

Les inégalités de revenus et de patrimoines sont un moteur de désordre écologique et social. D'une part, ces inégalités s'accroissent : depuis 2020, deux tiers des richesses mondiales produites ont été captées par les 1% les plus riches alors que le recours à l'aide alimentaire et le nombre de mal-logés ne font qu'augmenter. D'autre part, les inégalités alimentent la crise climatique puisque les 10% des plus aisés pèsent pour près de la moitié des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

 Le Pacte du Pouvoir de Vivre soutient la mise en place d'un impôt européen sur la grande fortune pour plus de justice fiscale. Cet impôt, qui concourt à l'harmonisation fiscale au sein de l'Europe, doit contribuer massivement au développement de ressources propres de l'Union pour financer la transition écologique et ses politiques sociales.

⁵ « Le budget à long terme de l'UE ». In : Europa.eu [En ligne]. [s.l.] : European Council, 2023. Disponible sur : < <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/eu-long-term-budget/> > (consulté le 28 juillet 2023)





AXE 3

UNE EUROPE QUI (SE) DONNE
LES MOYENS D'AGIR



Instaurer la taxe sur les transactions financières au niveau européen

Comme une dizaine de pays européens, la France a mis en place une taxe sur les transactions financières, et ce depuis 2012. En 2022, cette taxe a rapporté 1,9 milliards d'euros au budget national. En revanche, au niveau européen, cette proposition fait seulement l'objet d'une coopération renforcée. Dans la prochaine mandature, l'Union européenne doit passer à la vitesse supérieure et obtenir un accord des 27 États membres sur la mise en place de la taxe au niveau européen, celle-ci pouvant rapporter plusieurs dizaines de milliards d'euros annuels selon les estimations.



Le Pacte du Pouvoir de Vivre demande la mise en place d'une directive européenne pour une taxe sur les transactions financières à un taux minimal de 0,3 % et intégrant les transactions intra-journalières.



Augmenter le taux minimal d'imposition des entreprises multinationales à hauteur de 25%

L'accord de 136 pays au sein de l'OCDE d'un taux d'imposition minimal des multinationales a traduit la volonté de limiter le dumping fiscal et le pouvoir des multinationales. Il est temps de mettre fin à l'évasion fiscale légale qui prive de nombreux pays, notamment du Sud, de ressources importantes et vitales aujourd'hui pour répondre aux urgences sociales et environnementales. Néanmoins, cet accord est très insuffisant. C'est ce que montre un rapport de l'OCDE en novembre 2023 : les entreprises multinationales continuent de déclarer des bénéfices faiblement imposés, même dans les juridictions où les taux de l'impôt sur les sociétés sont élevés.



Pour le Pacte du Pouvoir de Vivre, la France doit porter avec ses partenaires européens un taux d'au moins 25% et mobiliser l'Union européenne pour que des stratégies efficaces anti-contournement de ces règles soient mises en place.



Le Pacte du Pouvoir de Vivre demande également d'unifier les politiques fiscales à l'intérieur de l'Union afin d'éviter les paradis fiscaux intracommunautaires et de supprimer de ce fait les possibilités d'optimisation fiscale entre les pays membres.

Le taux d'imposition fixé à 15% est trop faible: il est de 22% en moyenne dans le monde et de 12,5% déjà en Irlande, pays européen qui a longtemps pratiqué le dumping. Un taux de 25% serait significatif et devrait s'appliquer à un plus grand nombre d'entreprises⁶. Le périmètre actuel est trop restreint, à titre d'exemple environ 70 entreprises dont 5 françaises sont aujourd'hui concernées.

6 <https://www.oecd.org/fr/presse/entreprises-multinationales-declarent-benefices-faiblement-imposes-meme-dans-juridictions-ou-taux-de-l-impot-sur-les-societes-sont-eleves-soulignant-necessite-de-reforme-fiscale.htm#:~:text=21%2F11%2F2023%20%2D%20Selon,des%20taux%20d'imposition%20C3%A9lev%C3%A9s.>





AXE 3

UNE EUROPE QUI (SE) DONNE
LES MOYENS D'AGIR

2 ADAPTER LES RÈGLES BUDGÉTAIRES EUROPÉENNES AUX DÉFIS CONTEMPORAINS



S'assurer qu'aucune des règles budgétaires européennes n'empêche d'investir dans la transition écologique juste

Face aux défis sanitaires, financiers, environnementaux et sociaux qui nécessitent d'importants investissements, le pacte de stabilité et de croissance européen établi en 1997, fixant les limites de déficits de l'ensemble des États de l'union, n'est plus adapté aux enjeux contemporains. L'Union européenne doit en effet se laisser des marges de manœuvre pour investir dans l'avenir et faire face aux aléas climatiques, économiques, géopolitiques éventuels. Un accord européen en date 20 décembre 2023 a réformé les règles budgétaires avec un triple objectif de les assouplir, de garantir le redressement des finances publiques et d'encourager les investissements.



Nonobstant les discussions et accords récents sur le sujet, le Pacte du Pouvoir de Vivre maintient la nécessité d'assurer la cohérence du Pacte Vert pour l'Europe, du Pacte de Stabilité et de croissance et des objectifs sociaux européens. Aussi il porte la nécessité qu'aucune disposition des règles budgétaires européennes n'empêche les investissements permettant de tenir, dans la justice sociale, les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de protection de la biodiversité.

AXE 4

UNE EUROPE DÉMOCRATIQUE

De l'évolution en profondeur du partenariat avec la Chine, à l'agression russe de l'Ukraine en passant par la nouvelle étape franchie par le conflit Israélo-palestinien, l'Europe assiste à l'émergence d'un monde aux antipodes de l'ADN de la déclaration Schuman⁷. En parallèle, l'émergence d'une «gouvernance de

l'émotion» dissout les fondements de nos pactes sociaux. La question d'une meilleure gouvernance européenne et d'un renforcement de sa légitimité démocratique s'invite ainsi au cœur des enjeux politiques et diplomatiques européens. En effet, comment envisager une meilleure unité d'action sans une démocratie européenne renforcée ?

1 LA DÉMOCRATIE EUROPÉENNE NE S'ACHÈTE PAS



Transparence des représentants d'intérêts

Parfois critiquées pour leur opacité et rattrapées par des scandales récents notamment par des ingérences de pays étrangers, les institutions européennes ont entamé un travail de révision des règles relatives à l'encadrement des groupes d'intérêt en leur sein. Il s'agit d'aller plus loin dans la transparence du processus décisionnel européen.

 Pour le Pacte du Pouvoir de Vivre, la transparence de la participation des représentants d'intérêt accrédités à Bruxelles - notamment les lobbyistes des pays tiers - dans l'élaboration des politiques publiques, passe par le suivi personnalisé, annuel et continu de leur activité, particulièrement en exigeant de justifier de la légitimité à agir sur un dossier particulier.



Démocratiser l'accès au législateur européen

Il est aujourd'hui grand temps de réconcilier le processus décisionnel bruxellois avec les citoyens européens. Sans condition de ressources, il convient d'ouvrir largement à tous l'usage du lobbying bruxellois, c'est-à-dire au sens strict l'accès à ses coulisses.

 Le Pacte du Pouvoir de Vivre appelle l'Union européenne à mettre à la disposition des citoyens, des ONG et des territoires, une assistance à leur démarche de lobbying. Ce soutien doit leur permettre d'assurer la défense des intérêts de leur quotidien au sein des instances européennes, en couvrant notamment les frais d'analyse technique et de logistique indispensables pour peser à Bruxelles.



AXE 4

UNE EUROPE
DÉMOCRATIQUE

2 LA DÉMOCRATIE EUROPÉENNE FONDÉE SUR UN PARLEMENT RENFORCÉ



Des listes transnationales aux élections européennes

Une démocratie européenne ne peut se contenter d'agrèger 27 referendums nationaux sous le label d'élection européenne au suffrage universel. Plusieurs résolutions du Parlement européen ont ouvert la question de listes transnationales.



Dans cet esprit, pour le Pacte du Pouvoir de Vivre, la possibilité d'un cadre de listes transnationales pour les élections européennes doit faire l'objet à nouveau d'une initiative politique de la part de la prochaine législature européenne.



Pour une présidence de la Commission reflet du scrutin européen

Le lien direct pour le citoyen entre le scrutin européen et la composition de la Commission européenne devient essentiel afin que tous puissent distinguer ce qui relève du cadre européen et ce qui relève des choix politiques d'une majorité au niveau européen à un instant donné. Cet effort de clarté a été incarné en 2014 par le processus dit du *Spitzenkandidat* qui réservait la présidence de la Commission européenne à celui ou celle des têtes de liste des

grandes familles politiques en capacité de trouver une majorité au sein du Parlement européen nouvellement élu.



Pour le Pacte du Pouvoir de Vivre, un effort politique est indispensable pour trouver une formule renouvelée de l'approche *Spitzenkandidat* de 2014.



Pour un droit d'initiative législative pour le Parlement européen

Le continent européen redécouvre la démocratie à l'époque moderne autour du principe «No taxation without representation». Le Parlement européen s'est déjà prononcé en faveur de modifications des traités concernant la prise de décision sur le budget de l'Union, de sorte que le Règlement fixant le cadre financier pluriannuel et les textes déterminant les ressources propres de l'Union, soient adoptés conformément à la procédure législative ordinaire. Il se place ainsi sur un pied d'égalité avec le Conseil en matière de compétence budgétaire.



Dans cet esprit, pour le Pacte du Pouvoir de Vivre, le Parlement européen devrait disposer d'un droit d'initiative législative similaire à celui de la Commission afin de lui permettre d'introduire, de modifier ou d'abroger le droit de l'Union dans le cadre des domaines régis par la procédure de co-décision et d'amender le budget pluriannuel comme le fait le Conseil.



AXE 4

UNE EUROPE
DÉMOCRATIQUE

3 UNE DÉMOCRATIE EUROPÉENNE PARTAGÉE PAR TOUS

7 Permettre au Conseil européen de constater l'existence d'une violation grave de l'état de droit par l'un des Etats membres

Le paysage politique européen est de plus en plus pollué par l'esprit des démocraties illibérales, héritier des heures les plus sombres de l'histoire de notre continent. S'impose alors un renforcement conséquent de la capacité de l'ensemble des institutions européennes à sanctionner les violations de l'Etat de droit par des Etats membres sans se cacher derrière des considérations techniques ou financières, même si la corrélation entre corruption et limitation de l'Etat de droit n'est plus à démontrer. Pour rappel, «les gouvernements

bafouant l'Etat de droit et le respect des droits de l'Homme ne sauraient bénéficier d'une impunité de fait», selon l'article 7 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

 Pour garder toute sa force à l'exercice démocratique du scrutin européen, le Pacte du Pouvoir de Vivre appelle à réviser cet article 7 afin de permettre au Conseil européen de constater à la majorité qualifiée l'existence d'une violation grave et persistante de ces principes par l'un des Etats membres.

4 UNE DÉMOCRATIE RENFORCÉE PAR LA PARTICIPATION CITOYENNE

La question de la participation de la société civile au destin de nos sociétés dépasse les simples frontières de l'Europe pour trouver sa place parmi les ODD des Nations unies : «L'engagement de la société civile et des autres parties prenantes est essentiel pour atteindre les objectifs du programme de développement durable à l'horizon 2030». Par ailleurs, selon l'OCDE, moins de la moitié des pays membres de l'OCDE assure aux citoyen.nes la pleine possibilité de participer à la vie de la cité.

particulière de la fonction publique européenne à l'accueil et au suivi des contributions citoyennes de publics fragilisés au débat européen.

 Dans le même esprit, le Pacte du Pouvoir de vivre attend des institutions européennes qu'elles donnent, dans le cadre des futures négociations interinstitutionnelles sur l'avenir de l'Europe, un statut particulier aux 49 propositions émises par la convention citoyenne tenue en 2020.

 Pour le Pacte du Pouvoir de Vivre, la législature qui s'annonce se doit de pérenniser le financement de Conventions Citoyennes européennes sur le modèle de celle tenue en 2020 ayant produite 49 propositions dans le cadre de la convention sur l'avenir de l'Europe de 2022. Il s'agit là d'un enjeu essentiel pour le futur de la démocratie européenne que d'intégrer au cœur même de son processus de décision le travail d'assemblées participatives citoyennes, qui pourraient également prendre des formes régionales.

En parallèle, les initiatives citoyennes européennes introduites dans les traités lors des dernières réformes institutionnelles, et qui n'ont pas encore trouvé leur place dans la pratique démocratique européenne, sont des outils essentiels au bon fonctionnement démocratique et à l'engagement des citoyen.nes dans les politiques européennes.

 Il est, par ailleurs, indispensable de promouvoir la participation des citoyen.nes et en particulier des personnes les plus exclues et les plus fragiles aux réflexions et à la définition des politiques publiques européennes. Ceci implique une sensibilisation

 Pour le Pacte du Pouvoir de Vivre, il est nécessaire de faire évoluer les Initiatives Citoyennes européennes (ICE) pour que le seuil de signataires soit abaissé à 500 000 citoyen.nes européen.nes et que la procédure soit rendue plus accessible, notamment aux jeunes dès 16 ans. Il s'agirait aussi de faire en sorte que les ICE qui aboutissent soient systématiquement traduites en propositions législatives par la Commission.





AXE 4

UNE EUROPE
DÉMOCRATIQUE

5 UNE DÉMOCRATIE EUROPÉENNE FORTE DE SA JEUNESSE

La jeunesse est un support indispensable et engagé du projet européen. Appelée la « génération Z » née autour des années 2000, cette jeunesse prend ses propres décisions et assume ses actes.

 Le Pacte du Pouvoir de Vivre souhaite voir la jeunesse mieux intégrée au cœur même de la gouvernance européenne via une « clause d'impact jeunesse » afin d'évaluer l'impact sur la jeunesse des politiques en cours et des futurs textes législatifs.

Les conditions permettant une participation effective des jeunes devraient être mises en place afin que leurs voix soient prises en compte dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

 Le Pacte du Pouvoir de Vivre se prononce en faveur d'une d'homogénéisation de l'âge du droit de vote au niveau européen à 16 ans pour les élections européennes, considérant les enjeux liés à l'abstention et au rééquilibrage des votants au sein de l'Union européenne.

6 UNE DÉMOCRATIE EUROPÉENNE CONFRONTÉE AU DÉFI NUMÉRIQUE



Assurer une souveraineté numérique européenne

Le cadre européen a donné la priorité aux droits individuels et aux valeurs démocratiques, via une intervention réglementaire pour protéger les citoyens et garantir des bénéfices équitables pour tous des progrès du numérique. Les avancées au cours de la dernière législature ont été significatives sur le sujet. L'UE se pose en modèle dans ce domaine. Reste que l'Europe est très en retard dans la constitution de champions numériques européens, dans la forme de ceux nord américains ou asiatiques. Or, réguler un secteur dont la majeure partie des acteurs et des technologies est extérieur, mais nécessaire au marché unique, reste un défi.

 Le Pacte du Pouvoir de Vivre se prononce en faveur d'un financement européen conséquent du logiciel libre pour susciter des contrepoids aux leaders mondiaux et nourrir l'écosystème européen. Les acteurs du logiciel libre, en majeure partie européens, sont seuls en mesure de concurrencer efficacement les produits informatiques de référence et de questionner leurs usages des données dont les développeurs sont généralement européens. En complément des normes européennes encadrant l'activité des GAFAM, le Pacte du Pouvoir de Vivre se prononce pour la mise en place d'un fonds souverain européen qui prenne une part suffisante au capital des géants du numérique pour être en mesure de faire respecter les valeurs de l'UE dans leur fonctionnement.



Société Numérique et corruption démocratique

L'avènement d'une société numérique ouverte pose un défi aux démocraties européennes auquel la Commission européenne a déjà apporté un cadre législatif. Au-delà, il convient de sécuriser particulièrement le moment du scrutin européen, notamment en matière d'autonomie critique des citoyens face à l'information des réseaux sociaux, mais surtout à l'encontre des tentatives d'ingérence étrangère sur l'information.

 Le Pacte du Pouvoir de Vivre appelle à une extension des missions de l'Eurobaromètre au suivi de des enjeux de corruption démocratique par le numérique, mission qui pourrait notamment servir de relais public au travail de l'Observatoire européen des médias numériques.

 Le Pacte du Pouvoir de Vivre appelle à élargir les compétences de l'office européen de lutte anti fraude aux entreprises de fraudes et corruption numérique visant les institutions européennes.



LES ORGANISATIONS MEMBRES



Cette publication est l'expression du Pacte du pouvoir de vivre, collectif composé de 61 organisations. Prise isolément, chacune des recommandations n'est pas nécessairement portée par chaque membre du collectif.

Merci à **Henri Lastenouse** de *Sauvons l'Europe* d'avoir dédié du temps à la co-animation de ce travail et à la rédaction du document avec **Amandine Lebreton**.

Merci à toutes les organisations du collectif qui ont participé aux groupes de travail et qui ont contribué, par leurs apports et leur relecture, à la réalisation de ce dossier.

Graphisme

Anne-Sophie Fernandez
www.annesophiefernandez.com

Crédits photos

freepik

Le Pacte du Pouvoir de Vivre, fondé en 2019, est un collectif d'organisations de la société civile - associations, fondations, syndicats, mutuelles - unies pour porter ensemble une vision commune pour une société socialement juste, écologique et démocratique.

Au niveau national et local le Pacte du pouvoir de vivre agit au quotidien pour une société qui donne le pouvoir de vivre à chacune et chacun.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

Les propositions
du Pacte du Pouvoir de Vivre

CONTACT

Amandine Lebreton
Directrice

amandinelebreton@pactedupouvoirdevivre.fr



PACTE DU
POUVOIR
DE VIVRE

pactedupouvoirdevivre.fr

